



DISTRICT DE L'EURE DE FOOTBALL ASSEMBLEE GENERALE

11/09/2025 à l'ESCCI Evreux

En complément du Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 11/09/25 publié le 30/09/25,

La liste des clubs absents lors de cette AG est :

- AS EPAIGNES
- US GASNY
- CF CHAPELLE DU BOIS DES FAULX
- AS DU VIEVRE
- FC HENNEZIS VEXIN SUD

Le Président
Marc ROUTIER

Le Secrétaire Général
Bruno FARINA

Les décisions de l'Assemblée Générale sont susceptibles de recours devant le tribunal judiciaire d'Evreux dans un délai de 5 ans à compter de leurs publications. La recevabilité du recours est toutefois soumise à la saisine préalable et obligatoire de la conférence des conciliateurs du Comité National Olympique et Sportif Français dans les délais de 15 jours suivants leurs publication dans le respect des articles L141-4, R141-5 et suivant du code du sport